

Palais de l'Élysée,
Paris, jeudi 20 octobre 1977.

*Allocution de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing,
Président de la République Française,*

à l'occasion de la cérémonie de présentation des Lettres de créance de Son Excellence Monsieur Alexandre Denguet Attiki, Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire du Congo en France

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de recevoir aujourd'hui, les lettres par lesquelles le président Yhombi Opango vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire du Congo. Les paroles amicales que vous venez de prononcer à l'égard de mon pays et de mes compatriotes m'ont touché. Et je vous en remercie.

L'histoire qui a uni le destin de nos peuples pendant plusieurs décennies leur a permis de se connaître et de fonder leurs relations sur l'amitié et les souvenirs communs. Brazzaville évoque, en effet pour chaque français, une page de l'épopée du Général de Gaulle et une étape essentielle des relations franco-africaines. Une preuve récente du sentiment qui uni nos deux pays a été apportée lors des tragiques disparitions du président Marien Ngouabi et du Cardinal Émile Biayenda qui ont soulevé une profonde émotion dans l'opinion française. Les événements dramatiques auxquels je viens de faire allusion ont permis au peuple congolais de montrer sa cohésion et la force de son sentiment national. Surmontant sa douloureuse épreuve, il a confié la plus haute responsabilité de l'État au Colonel Yhombi Opango qui désormais conduit le Congo, selon les principes définis par le président Ngouabi.

Les conversations que j'ai eues récemment avec le Colonel Yhombi Opango m'ont fait apprécier sa largeur de vue et sa volonté d'atteindre les objectifs que le Congo s'est fixé. J'ai également eu la conviction que nos relations, déjà solidement nouées dans le passé, se développeront de manière harmonieuse dans l'avenir. Parce que nous sommes attachés l'un et l'autre à promouvoir d'identiques exigences dans les relations internationales : l'indépendance dans la paix pour les nations et le développement dans la justice pour les hommes.

L'indépendance nationale est le principe cardinal de la politique étrangère de la France. Celle-ci ne peut donc que comprendre et apprécier un pays qui a fait sien, ce même souci d'identité nationale et qui veut construire sa propre histoire à partir de son héritage. Mais, comme le sait le peuple congolais, il ne peut y avoir d'indépendance authentique sans développement

économique et social. C'est aussi la conviction de la France qui a pris l'initiative d'aménager les relations économiques entre les nations et qui est décidée à poursuivre ses efforts, en dépit de la complexité et des difficultés de cette tâche. C'est dans ce même esprit de coopération que nous voulons également développer nos relations avec votre pays. Respectueuse de vos choix économiques et de vos options politiques, la coopération française doit être intégrée à votre plan de développement et d'équipement. Ce qui a été fait jusqu'ici dans de nombreux domaines laisse bien augurer l'avenir de cette entreprise à laquelle vous participerez pour votre part en représentant votre pays à Paris.

L'expérience que vous avez acquise dans les hautes fonctions que vous avez occupées jusqu'ici et la connaissance que vous avez de la France faciliteront, j'en suis sûr, votre mission. C'est pourquoi j'apprécie une nomination qui témoigne du souci du président Yhombi Opango de renforcer les relations entre nos deux pays. Vous trouverez toujours, auprès de moi-même et de mon gouvernement, l'accueil le plus souvent ouvert et le plus attentif avec la volonté constante de vous aider dans votre tâche.

Je vous prie de bien vouloir transmettre à Son Excellence le Président Yhombi Opango l'expression de ma très haute considération et les vœux que je forme pour la prospérité du peuple congolais.